

Ministère de la Culture et de la Communication

Le Ministre

16 FEV. 2009

Madame Catherine MORIN-DESAILLY
Vice-présidente de la commission des
affaires culturelles du Sénat
Sénatrice de la Seine-Maritime
Conseillère municipale de Rouen
Sénat.
75291 PARIS CEDEX 06

Nos réf. : CP-4099/NK11

Madame la Présidente,

Christine Albanel

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur trois des immeubles de l'ensemble de la Grand Mare à Rouen, construits par Marcel Lods, dont la municipalité envisage la démolition. Une demande de permis de démolir a été déposée en ce sens le 15 décembre dernier qui suscite des interrogations.

Or les vingt-cinq immeubles construits par Marcel Lods sont en effet inscrits au Plan Local d'Urbanisme en tant qu'ensemble homogène dont la démolition est exclue. Par ailleurs, sur les 25 immeubles, 18 ont été restaurés.

En raison de l'intérêt architectural de cet ensemble pour le patrimoine du XX^{ème} siècle, je demande donc au préfet de la région Haute-Normandie d'engager une procédure de protection au titre des monuments historiques. Dans l'immédiat, à titre de mesure d'urgence, j'ai décidé de placer ces bâtiments sous le régime de l'instance de classement parmi les monuments historiques.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Christine Albanel

Christine ALBANEL